

24 oct 2003 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 24 octobre 2003](#)

Marchés publics pour la Défense

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé le lancement de trois marchés publics (*).

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé le lancement de trois marchés publics (*).

Ces marchés publics sont indispensables à la réalisation de la continuité du service public au sein du département de la Défense. Ils concernent la gestion journalière et de routine des affaires administratives urgentes, des affaires ne nécessitant pas de nouvelle initiative du gouvernement et de celles à traiter en vue de la continuité de l'autorité du pouvoir exécutif(*) dans le cadre de la discipline budgétaire imposée par le Ministre du Budget dans une circulaire du 6 mars 2003.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe